BOIS PORTANT BOIS MEUBLANT

ADIVBOIS

SAINT-HERBLAIN

SITE DE BAGATELLE

SURFACE TOTALE DE PLANCHER 2853m2

R+10

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

GARO-BOIXEL Architectes
EGIS Bureau d'études Tous Corps d'Etats . Acousticien
BRIAND Entreprise de construction Bois
ETPO Entreprise de Gros Oeuvre

PRÉSENTATION DE SYNTHÈSE DU PROJET

Les intentions du projet dans son contexte :

Notre projet doit prendre place dans un vaste parc de château du XIXè siècle très arboré et pentu, juxtaposant clairières ensoleillées et masses végétales denses.
Le projet urbain porté par l'aménageur, affirme l'ambition de construire dense sans compromettre les qualités initiales du lieu. C'est pourquoi il autorise des constructions dans une certaine verticalité (33m au PLU) mais impose néanmoins un ratio de stationnement assez conséquent.
La parcelle nommée I , est un plan versant au nord vers un fond de talweg arboré, véritable limite visuelle. Elle s'ouvre au sud, vers la voie en boucle qui la dessert.
Le projet d'urbanisme indique la réalisation de deux volumes autonomes inscrits dans un ensemble d'immeubles ceinturant un bois dense de fond de talweg.
Notre projet propose alors d'articuler deux échelles et nature de constructions différentes :
- une " tour" élancée de 10 étages émergeant légèrement des cimes d'arbres alentour est un bâtiment étroit et abstrait exaltant le sud au travers de sa grande façade de balcons-loggias en bois. Les appartements sont résolument et exclusivement infléchis vers ce sud
-un pavillon de 6 étages au gabarit des houpiers existants alentour organise dans sa proportion plus compacte et carrée, les appartements, plus grands, s'organisent de façon plus complexe dans de multiples directions en s'ouvrent tous sur une loggia généreuse .

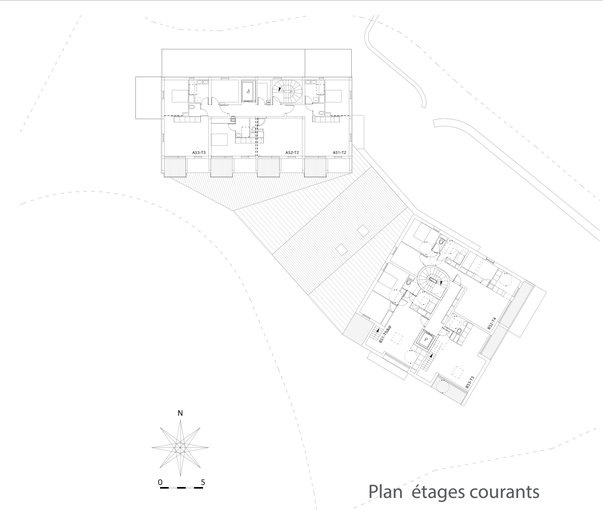

Plan étages courants

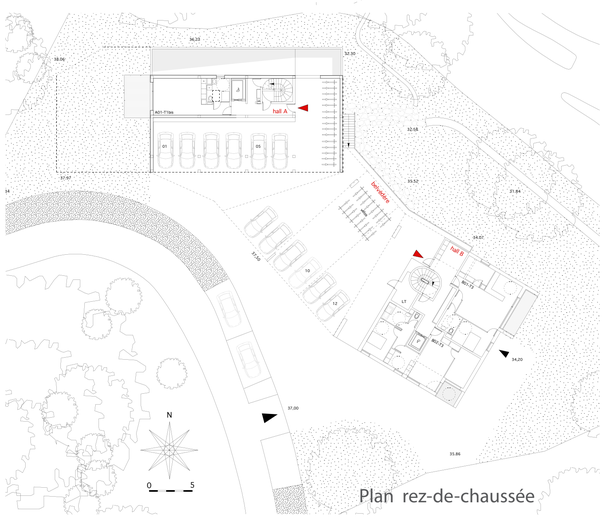

Plan rez-de-chaussée

Entre ces deux volumes, un espace couvert et ouvert, évoquant la halle, abrite quelques voitures et peut recevoir des activités et usages pour les résidents. Cet entre-deux réunit les deux volumes d'habitation qui constituent avec lui, un tout articulé.
L'ensemble prend place sur un socle de deux niveaux de parking, enchassé dans le sol et se «déhanchant» au gré des possibilités offertes par le vide de clairière et les courbes de niveaux. Le socle est la conséquence de la pente affirmée du terrain (3m sur l'épaisseur de la construction)
L'installation des deux volumes créé une perspective vers le boisement de fond de talweg et ménage un parvis d'accès aux halls en belvédère sur la nature centenaire. La pente permet ainsi, depuis le sud, d'effacer le socle de stationnement, et de construire vers le nord, un soutènement laissant lire des surplombs portant les immeubles.
Le projet installe ainsi 46 logements allant du T2 au T5.
Les accès aux halls d'immeuble, se font au travers de la halle couverte, et viennent chercher le plaisir de surplomber le talweg arboré au nord. Les abris à vélos s'installent tout naturellement dans cette partie du projet. Depuis cet espace belvédère, un escalier rejoint un cheminement ancien et un vieux mur de pierres qui délimite le terrain au nord. Quelques véhicules disséminés dans les espaces laissés libres par la structure, prennent place en évitant l'effet habituel de «parking».

Le bois dans le bâtiment A : structure et préfabication

Le bois dans le bâtiment B . Usage et ambiance

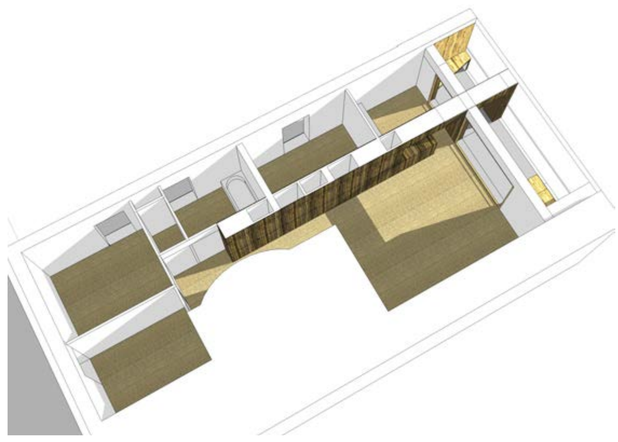

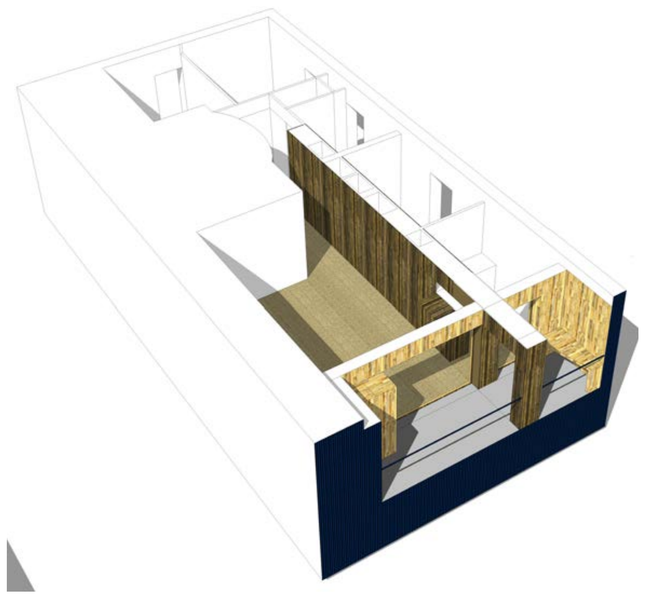

La présence du bois et la matérialité du projet

Le projet se propose d'utiliser le bois dans toutes ses dimensions et capacités techniques et esthétiques:
Nous nous sommes appuyés sur la dualité des 2 immeubles à construire contenus dans le projet d'urbanisme pour manifester la présence du bois dans l'architecture , de manières contrastrée et complémentaire : dans l'un la présence est structurelle, dans l'autre , la plasticité du bois est au service de l'usage et de l'ambiance.
- La tour de 10 étages est construite par un système poteau-poutres bois sur une trame constructive de 5,50m. Le système des planchers bois-béton le rend présent dans les appartements en plafond et le prolonge dans le dispositif des balcons loggias sud, véritable «échaffaudage» léger et arrimé au volume monolithe. La façade sud est ainsi l'émanation de cette structure porteuse bois intérieure .Elle devient le support des stores toiles et brises-soleil.
La répétition systèmatique du même plans sur tous les étages , sauf l'attique où pren- nent placent des duplex, l'identité des fenêtres et gardes-corps permet la plus grande préfabrication industrielle possible .
- Dans le pavillon de 6 étages, conçu de façon plus traditionnelle en structure béton, le bois apparaît d'une part, dans des meubles intérieurs très «designés» pouvant également être largement préfabriqués, structurant l'espace de l'appartement.
Le bois prend place, d'autres part, dans des loggias creusées dans le volume , ou ressorties et arrimées à lui, conçues comme un bloc de bois creusé, sculpté en son coeur . Chaque loggia est singulière, conçue comme une pièce à vivre supplémentaire de l'appartement, avec ses meubles propres : table, banc, placard, étagères etc ...
Entre ces deux immeubles différenciés mais unitaires grâce à l'enveloppe du bardage en tôle ondulée bleu-nuit , la présence du bois est également marquée, dans le pla- fond-charpente d'une halle reliant les deux volumes principaux . Ici le bois est exalté dans ses performances structurelles de grande portée du lamellé collé et dessine une silhouette familière et campagnarde.
L'enveloppe du projet, un bardage métallique bleu nuit, garantit une unité à l'ensemble .

Le meuble structurant l'espace intérieur du logement

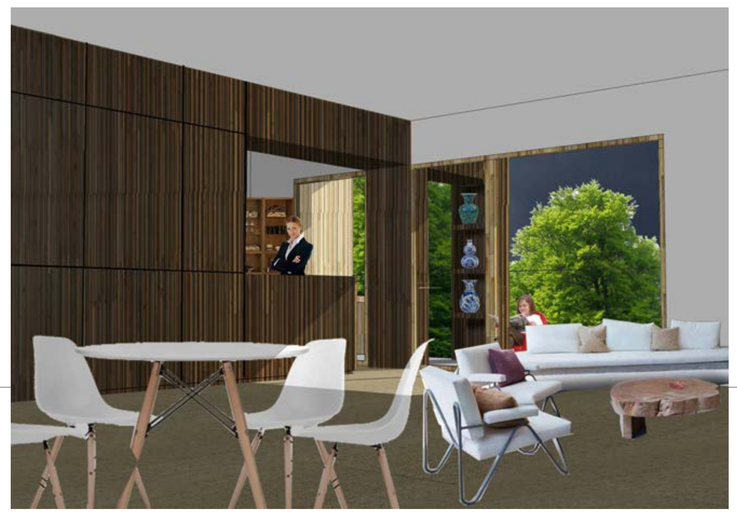

La loggia : une pièce à vivre comme une autre